



DECISION

du 28 novembre 2023

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**-
Arrondissement de
Forcalquier-
Canton de
Valensole-
Commune de
Gréoux-les-Bains

OBJET : Approbation du contrat de maintenance n°EES-VL/RCIS/MAINT-SIRENE/HMI04-01 pour la sirène d'alerte à la population avec la société EIFFAGE

Le Maire de la commune de Gréoux-les-Bains,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération n°2023-001 du 23 février 2023, par laquelle le conseil municipal a délégué, sans aucune réserve, à son Maire pour la durée de son mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes dispositions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées au 4° de l'article L.2122-22 susvisé ;

Considérant la nécessité d'assurer la maintenance de la sirène d'alerte à la population ;

Considérant la proposition de contrat de maintenance pour la sirène d'alerte à la population établi par la société EIFFAGE, pour une durée de 3 ans, à compter de la date de la signature du contrat, pour un montant annuel de 1 210 € hors taxes, soit 1 452€ toutes taxes comprises pour la maintenance préventive ainsi que 710 € hors taxes, soit 852 €, toutes taxes comprises pour la maintenance curative ;

DECIDE

Article 1^{er} : D'approuver et de signer le contrat de maintenance n° EES-VL/RCIS/MAINT-SIRENE/HMI04-01 pour la sirène d'alerte à la population avec la société EIFFAGE.

Article 2 : D'indiquer que le coût annuel de la prestation s'élève à 1 920 € hors taxes, soit 2 304€ toutes taxes comprises.

Article 3 : De préciser que la date de début d'exécution est fixée au 1^{er} novembre 2023 pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

Article 4 : De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2023 de la commune, à l'article 6156.

Article 5 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, au titre du contrôle de légalité, et publiée au registre des délibérations et décisions municipales.

Fait à Gréoux-les-Bains,
le 28 novembre 2023

Le Maire,

Paul AUDAN